



Pour le Président
et par délégation

Directrice Générale
des Services

Marie-Odile GESLIN

Envoyé en préfecture le 27/11/2025

Reçu en préfecture le 27/11/2025

Publié le 02/12/2025

S2LO

ID : 027-242700276-20251124-M24112025_011-DE

M-24-11-2025/01-1

Département
EURE
Arrondissement
EVREUX
Canton
CONCHES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CONCHES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU BUREAU DU 24 NOVEMBRE 2025

<i>Nombre de délégués en exercice :</i>	15
<i>Nombre de présents :</i>	11
<i>Nombre de votants :</i>	11
<i>Date de Convocation :</i>	07/11/2025

L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le Vingt-Quatre Novembre, le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Conches, légalement convoqué, s'est réuni à Conches en Ouche.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Danielle JEANNE, Vice-Présidente,

Messieurs Gérard THEBAUD, Max RONGRAIS, Dany BOUVET, Jean-Claude DUFOSSEY, Olivier RIOULT, Hubert LAMY, Vice-Présidents,

Messieurs Christophe CAPELLE, Denis CAVELIER, Christophe DUFLOT, Jacques FAUVEL,
Membres du Bureau

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSES

Monsieur Jérôme PASCO, Président,

Madame Laurence CLERET

Messieurs Marcel SAPOWICZ, Jacques HAPDEY

Secrétaire de Séance : Monsieur Max RONGRAIS

Objet : OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT : Aides de la Communauté de Communes du Pays de Conches

Madame Danielle JEANNE rappelle que par délibération n° C-24-02-2025/07 du 24 Février 2025, le Conseil Communautaire a adopté le régime d'aides complémentaires de la Communauté de Communes du Pays de Conches, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, ainsi que le projet de règlement des aides et délégué au Bureau Communautaire la décision attributive des aides, sur les projets présentés par SOLIHA, en application du règlement des aides complémentaires.

Dans le cadre de cette opération, SOLIHA présente le dossier suivant :

Dossier de Monsieur et Madame Claude DELARUE,

Domiciliés 14 Rue des Houx à Ferrières Haut Clocher, les intéressés, propriétaires-occupants de leur logement ont le projet de remplacer la cabine de douche par une douche adaptée et adapter les WC. Le coût des travaux s'élève à 8 762,20 € T.T.C.

Les membres du Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ↳ Retiennent le dossier répondant au règlement des aides de la Communauté de Communes du Pays de Conches au titre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.
- ↳ Décident d'octroyer une aide complémentaire de la Communauté de Communes du Pays de Conches selon les modalités présentées à Monsieur et Madame Claude DELARUE à hauteur de 391,00 €.
- ↳ Autorisent Monsieur Jérôme PASCO, Président, ou en son absence Hubert LAMY ou Laurence CLERET, Vice-Présidents, à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

*AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE ET SIGNÉ APRÈS LECTURE.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME*

Conches, le Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Vingt-Cinq

LE PRÉSIDENT

Jérôme PASCO

